

# COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2026\_40

~~~~~

## SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de membres votants : 14  
Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2026

**PRESENTS :** *TUPIN-BRON Jean, PAREYT Alexandre, MARTIN Françoise, LUCAS Lydie, CIER Gael, TAGAND Gilberte, ROBERT Nicolas, MICHOUX Jonathan, MOTTIEZ Adrien, BENED Justine, TUPIN René, FAVRE-VICTOIRE Jean-François, CARTOTTO Alexandra*

**ABSENTS EXCUSES :** *DORIGO Rebecca (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), FAVRE-VICTOIRE Nicolas*

Madame MARTIN Françoise a été élue secrétaire.

|                                                          |
|----------------------------------------------------------|
| <b>OBJET : VENTE DE TERRAIN, LIEU-DIT « LE PLAGNON »</b> |
|----------------------------------------------------------|

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de l'entreprise PETIT-JEAN maçonnerie sise à VACHERESSE d'acquérir le terrain sur lequel était située l'ancienne déchetterie afin d'en faire un lieu de stockage de matériel. Ce terrain est accessible par une voie goudronnée, il est équipé d'un petit chalet, de conteneurs, de box maçonnés. En matière de réseaux, il est raccordé à l'électricité et à l'eau (mais pas sur le réseau collectif). L'entreprise PETIT-JEAN Maçonnerie souhaite conserver l'intégralité de ces équipements.

Le terrain vendu est issu de la parcelle cadastrée section B – n° 1260, lieu-dit « Le Plagnon », il est situé en zone N du Plan Local d'Urbanisme et en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Naturels. La surface estimative vendue serait de 3200 m<sup>2</sup>.

L'entreprise PETIT-JEAN maçonnerie propose le prix d'achat suivant :

- Terrain : 3200 m<sup>2</sup> à 0,50 €/m<sup>2</sup> soit 1 600 €
- Equipements : 28 400 €

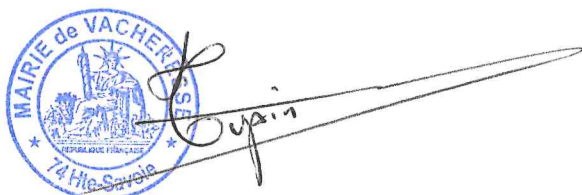
Par ailleurs, Monsieur le Maire expose qu'en 2024, M. CORITON Wilfried avait également fait une demande pour l'acquisition ou la location de ce même terrain. La commune n'avait pas donné suite étant donné, qu'à l'époque, ce terrain était toujours géré par la Communauté de Communes dans le cadre des déchetteries intercommunales. En mai 2026, M. CORITON a de nouveau fait part de son intérêt pour acquérir ce terrain. Il propose le prix de 2,50 €/m<sup>2</sup> et d'arrondir son offre à la somme globale de 10 000 € pour l'ensemble (terrain + équipements).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (pour 13 - abstention 1) :

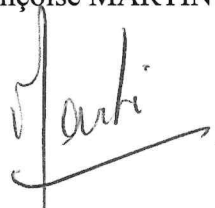
- **DECIDE** de vendre à l'entreprise PETIT-JEAN Maçonnerie, sise à VACHERESSE, une parcelle de terrain issue de la parcelle cadastrée section B – n° 1260, lieu-dit « Le Plagnon », pour une superficie d'environ 3200 m<sup>2</sup> (superficie exacte à définir par un géomètre) correspondant à l'emplacement de l'ancienne déchetterie ainsi que les équipements présents sur place : petit chalet, conteneurs, box maçonnés.
- **FIXE** le prix de vente à 0,50 € le mètre carré pour le terrain et à 28 400 € pour l'ensemble des équipements encore présents sur le site.
- **DIT** que l'ensemble des frais inhérents à cette vente (frais de notaire et de géomètre) seront à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



La secrétaire de séance,  
Françoise MARTIN



*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*